

Élèves en provenance de l'étranger

Vous devez remplir le formulaire d'inscription qui se trouve sur le site web sous l'onglet "Admission". Par la suite, il faudra nous fournir les deux derniers bulletins de votre enfant par courriel à l'adresse suivante : mp.letourneau@sjc.qc.ca ainsi qu'un paiement de 35\$ pour l'étude de dossier.

À la suite de la réception de votre demande et de l'étude de dossier de votre enfant, une lettre de préadmission vous sera expédiée.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Marie-Pierre Létourneau au numéro suivant : **418-627-1550, poste 266**.

Avant votre arrivée au Canada

Les élèves provenant de l'étranger doivent prendre contact avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et faire une demande de certificat d'acceptation du Québec pour études et fournir les preuves suivantes :

- Un document officiel déléguant l'autorité parentale à un tuteur, résident permanent ou citoyen canadien, qui aura la responsabilité de la personne candidate durant sa période de séjour et d'étude au pays;
- Une preuve de moyens financiers;
- Une assurance médicale privée;
- Une lettre de préadmission de Saint-Jean-Eudes qui permettra l'obtention éventuelle d'un certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ).

À la suite de ces démarches, les personnes ayant présenté leur candidature et ayant obtenu le certificat d'acceptation du Québec pour études et le permis d'études doivent :

- Prendre un rendez-vous avant de se présenter à Saint-Jean-Eudes avec Mme Marie-Pierre Létourneau en appelant au 418-627-1550 poste 266
- Être accompagnées de leur tuteur ou tutrice;
- Payer le montant intégral des droits de scolarité exigés.

Avoir en leur possession les documents suivants :

- Permis d'études
- Certificat d'acceptation du Québec
- Extrait de naissance
- Passeport